

8. MODALITÉS DE COMPTE-RENDU DES INTERVENTIONS

Chaque intervention fera l'objet d'un compte-rendu, qui sera adressé à la DREAL. «Planète Verte» dispose d'une fiche spécifique destinée au compte-rendu des interventions de type «suivi de chantier» (Figure 1). Cette fiche est remplie par l'écologue à la suite de chacune de ses visites et visée par l'entreprise concernée.

En cas de dysfonctionnement détecté lors de visites, une fiche d'écart est établie (Figure 2), indiquant l'objet de l'écart, les modalités de correction, le responsable des actions, le délai et le suivi pour la validation des corrections.

Le porteur du projet en sera directement averti, et les corrections seront apportées dans un bref délai. L'ensemble de ces fiches seront transmises à la DREAL Hauts-de-France.

FIGURE 1 : FICHE DE RAPPORT DE SUIVI DE TRAVAUX

RAPPORT DE SUIVI DE TRAVAUX		
CHANTIER CONCERNÉ :		
OBJET DU SUIVI :		
CONTROLEUR :	DATE :	Nbre DE FICHES EMISES :
ASPECTS CONTROLES, COMMENTAIRES :  VERTE Ingénierie		

FIGURE 2 : FICHE DE SUIVI DE TRAVAUX

FICHE DE SUIVI DE TRAVAUX		
	CHANTIER CONCERNÉ :	
	OBJET DU SUIVI :	
	POINT IDENTIFIÉ, REMARQUE :	
	PIÈCE(S) JOINTE(S) :	
	ASPECT/RISQUE ASSOCIÉ :	
	PARTIE RESPONSABLE DE L'ASPECT :	
	ACTION IMMÉDIATE PRÉCONISÉE :	
	VISA DE LA PARTIE RESPONSABLE DE L'ASPECT :	
	ANALYSE DES CAUSES : ☐ Matériel Autre/ commentaire : ☐ Main d'œuvre ☐ Méthode	
	ACTION CORRECTRICE PRÉCONISÉE :	
	Nature :	Délai :
	VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ DE L'ACTION CORRECTRICE :	
	Critère de vérification : Validation : ☐ Oui ☐ Non Date :	
	Nom du contrôleur : Visa du contrôleur :	